



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haut-Rhin

Commune : COLMAR

Autres communes :

R500

Appellation : Collégiale Saint-Martin (ancien)

Monument(s)

Appellation : Collégiale Saint-Martin (ancien)

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/02/1930

Étendue de la protection : Ancienne collégiale : classement par liste de 1840 - JO du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.